

Étant québécoise, je suis profondément désolée de voir que la démocratie et la liberté de croyance est gravement en danger au Québec.

Il y a maintenant 2 ans que je réside à Ottawa pour mes études. En ayant un point de vue de l'extérieur, je réalise que la fierté que jadis j'avais des leaders québécois, de mon histoire et des francophones s'estompe énormément.

Des Québécois d'hier qui se battaient pour préserver leur héritage catholique auprès des anglais, certains, sont aujourd'hui les persécuteurs des valeurs de milliers d'individus au Québec.

Comment peut-on oser, en 2007, dans le cadre de cette supposée aire de la démocratie, de la modernité et de la liberté, bannir aux communautés de confessions quelconques de porter un morceau de tissu sur leur corps tout simplement parce qu'il est défini par une croyance, ou parce que l'on interprète ce même tissu comme une inégalité envers la femme ou une oppression? Depuis quand une conception de la vie à une primauté sur une autre au Québec?

De l'extrémisme religieux du passé collectif québécois où les droits des femmes étaient réellement bafoués, nous sommes maintenant sujets à une nouvelle forme d'extrémisme laïque: celui où non seulement les femmes, mais aussi les hommes sont menacés de leur indépendance morale mais une conception de la vie laïque est également imposée aux citoyens.

Il s'agit ici d'un moment crucial pour que toutes les communautés qui supportent le respect des droits de l'humain fassent entendre leur voix puisqu'il semble que, désormais, la logique et la raison ne suffisent plus.

Il m'est difficile d'accepter et d'imaginer qu'on demande qu'aucun accessoire porté d'une valeur religieuse ne puisse pas être arboré par les personnes occupant un poste public. Imaginez des centaines de juifs retirant leur kippa s'ils veulent conserver leur poste au sein du gouvernement. Imaginez les Sikhs, ayant toujours été si polis et civilisés, se faire enlever leur turban au nom de la laïcité, et ce, pour conserver leur poste de policier. Imaginez toutes ces personnes à qui l'on soustrait leur droit fondamental de choisir de pratiquer leur religion ainsi que leur droit constitutionnel d'exprimer cette pratique. Quels droits leur seront bafoués dans le futur?

Hier au centre commercial j'ai vu un jeune cadet de la marine de confession sikh faire une marche militaire tout en portant si fièrement son uniforme. Ce que certains avancent, serait de lui dire qu'il ne peut porter son turban s'il voulait, comme il l'a toujours rêvé, rejoindre l'armée et représenter son pays. Imaginez toutes ces infirmières musulmanes, souvent mères monoparentales, devant le choix de perdre leur gagne-pain ou de s'humilier d'avoir été dérobée de ce qu'elles considèrent comme leur pudeur.

Quel message donnons-nous, les Québécois? Faisons-nous réellement cela au nom de la volonté de notre peuple? L'imposition d'un code vestimentaire particulier devrait-il vraiment être considéré comme de la

neutralité de l'état ou bien une doctrine de la laïcité dans sa forme extrémiste?
De simples sondages suffisent-ils à détruire la richesse du peuple Québécois?

Je défends ardemment cette position et invite les autres à faire de même
:

Jamais les Québécois ne devraient accepter de se soumettre aux nouvelles exigences vestimentaires extrémistes laïques sous le prétexte fabriqué de représenter la volonté de la population québécoise, alors que le réel paternalisme est celui de l'État imposant de telles dispositions sur ses citoyens.

Si l'on s'inquiète vraiment du turban, de la kippa juive ou du foulard, de la perruque et du chapeau couvrant les cheveux de la juive ou de la musulmane, l'on devra réellement consulter non pas l'avis des Québécois sous formes de quelques sondages ici et là, mais de la décision des Québécois sous forme d'un vote couvrant toute la province. Même-là, il faudra être spécifique sur ce qu'on veut savoir.

Au lieu d'effrayer la population québécoise avec des questions du genre : acceptez-vous d'adhérer aux politiques d'accommodements qu'ont imposés les tribunaux? Ce qui est très vague en plus d'être un concept incompris, nous devrions poser des questions vulgarisées, précises et claires. Un exemple pertinent serait le suivant : Devrions-nous bannir le port de tous articles (vêtement ou objet) d'inspiration morale tant que la sécurité n'est pas mise en jeu et

l'identité d'une personne n'est pas cachée? Alors la je parlerai d'une question honnête et explicite qui mènera à des réponses éclairées.

Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions se permettre de parler de la volonté des habitants du Québec et quelles définitions ils donnent à la laïcité. Seulement là pourrions-nous parler de justice.

Myriam St-Hilaire